

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le lundi 7 mars 2011 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillères et conseillers suivant(e)s : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2011.047

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 15.1 Souper des fêtes

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal 7 février 2011 ;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Levée de fond « Ride Nord-Sud » ;
 - 7.2 Clinton Shane Ekdahl – journée de l'abeille ;
 - 7.3 Demande de modification au zonage – 4 Saisons ;
8. Administration ;
 - 8.1 Liste des personnes endettées envers la municipalité ;
 - 8.2 Vacances 2011 ;
 - 8.3 Tapis et prélat à changer ;
 - 8.4 Mois de l'arbre ;
 - 8.5 Transport adapté ;
 - 8.6 Congrès ADMQ ;
 - 8.7 Développement éolien ;
 - 8.8 Journée d'information technique – Bassin versant de la rivière Nicolet ;
 - 8.9 Journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme – le samedi 30 avril 2011 ;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture 31 janvier 2011;
 - 9.2 Mandat architecte ;
10. Voirie et urbanisme ;
 - 10.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;

- 10.2 Traverses des chemins Pipeline St-Laurent ;
- 10.3 Soumissions entretien des terrains municipaux (pelouse) ;
- 11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
 - 11.2 Rencontre Loisirs ;
- 12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15 Varia
- 16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 7 FÉVRIER 2011;

2011.048 Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'adopter le procès-verbal du 7 février 2011 tel que rédigés.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS;

2011.049 Considérant les déboursés en date du 7 mars 2011 déboursés effectués durant le mois :

Compte payé durant le mois de janvier 2011 :

Salaires de février 2011.....	7 771.45\$
Cogéco Câble (internet).....	102.48\$
*Petite Caisse (lettre courrier recommandées).....	79.21\$
Ministre des Finances du Québec (demande CPTAQ – borne sèche rang de la rivière) .	264.00\$
Total des comptes payés	8 217.14\$

Compte à payer au 7 mars 2011;

François Lupien (4/4 vers. Déneigement).....	450.00\$
CN (entretien passage à niveau rang 10)	325.65\$
**Équipement sanitaire Drummond (papier à main et nett. Cuvette).....	84.53\$
*Gilles Parenteau (raquette pour arpentage l'hivers).....	159.48\$
Martech (2 panneaux avec flèches et quincailleries)	186.84\$
Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. (dossiers cour municipal, renseignements divers)	362.20\$
Ville de Drummondville (temps de cour pour audition).....	112.20\$
Michel Bourgeois (déplacement et repas rencontre CPTAQ - dossier Désilets)	86.28\$
Receveur Générale du Canada (remise de février 2011).....	772.03\$
Ministre du Revenu du Québec (remise de février 2011).....	1 658.50\$
MRC Drummond (Quote-part mars 2011).....	2 660.29\$
Mun. Village Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Quote-part loisirs, biblio – repas, livres). 2	507.53\$
*Petite Caisse (eau, crème, poste, produits nettoyage, papeterie).....	36.26\$
*Poste Canada (journal mars 2011)	55.92\$
Publication CCH (manuel code d'éthique et gouvernance municipal)	118.65\$
SPAD (cotisation 2011).....	932.06\$
Téléphone Guèvremont (fax et ligne téléphonique).....	111.98\$
*Transcontinental (avis public – dérogation mineure).....	122.93\$

David Beauchemin (déneigement du bout de rue Pont Mitchell)	239.24\$
Grobec (formation COPERNIC - inscription incluant repas et trousse)	30.00\$
**Pétroles Thérien (essence pick up)	100.00\$
Prime de non-résident (3 résidents)	211.57\$
2750-0552 Qc inc. (4/5 versement déneigement)	14 257.31\$
Régie intermunicipale gestion Bas St-François (quote-part mars 2011).....	5 876.33\$
SIUCQ (quote-part 2011)	948.15\$
Société de l'assurance Automobile du Québec (immatriculation Ford F 150)	458.30\$
Valérie Aubin (déplacement formation gestion contractuelle)	20.00\$
Ville de Warwick (8 inscriptions 2010 – prime non - résident).....	256.00\$
Ville de Drummondville (1 ^{er} vers. Supra locaux)	2 393.68\$
Xérox Canada (photocopies et location 11 / 22).....	874.72\$
Centre Communautaire (hiver en fête 2011).....	500.00\$
 Total des déboursés:	 36 954.63\$

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 45 171.77\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est accordée aux gens présents.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;

7.1 LEVÉE DE FOND « RIDE NORD-SUD »;

2011.050

Considérant la demande de madame Sophie Latour directrice de «La ride Nord-Sud» qui demande l'autorisation d'utiliser le 9^e rang de Wendover lors de son activité qui se déroulera les 8 et 9 juillet 2011;

Considérant que madame Latour désire aussi que le conseil municipal autorise l'utilisation de feux d'artifice lors du spectacle de fin de soirée;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Jacqueline Demers et résolu à l'unanimité d'autoriser l'utilisation des chemins municipaux, particulièrement le rang 9 de Wendover, lors de la «ride» et l'utilisation de feux d'artifice le tout en conformité avec les exigences du règlement numéro 333-2004 relatif à cet activité.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.2 CLINTON SHANE EKDAHL – JOURNÉE DE L’ABEILLE;

2011.051

Considérant l’importance de l’Abeille à Miel qui est responsable du tiers de notre alimentation;

Considérant que les Abeilles à Miel sont aussi responsables d’environ 70 pourcent de la polonisation de notre agriculture alimentaire;

Considérant que ces abeilles se déciment en très grand nombre pour des raisons inexplicables;

Considérant que la solution primaire la mieux connue est l’éducation, la prise de conscience et une participation active afin de pouvoir résoudre cette crise;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Éric Allard et résolu de proclamer le 29 mai 2011 comme la Journée annuelle de l’Abeille à Miel et que cette proclamation soit instituée à perpétuité.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers et conseillères

7.3.DEMANDE DE MODIFICATION AU ZONAGE-LE 4 SAISONS;

2011.052

Considérant la demande du complexe hôtelier le 4 Saisons qui désire aménager un relais V.R.- camping sur son emplacement,

Considérant que cette activité est complémentaire aux activités qui existent déjà sur le site,

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu à l’unanimité qu’un règlement de modification soit préparé pour permettre au complexe hôtelier le 4 Saisons d’aménager un espace pour recevoir les véhicules récréatifs (VR)

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION;

8.1 LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ;

2011.053

Considérant la liste des propriétés en défaut de paiement de taxes en date du 7 mars 2011 à l’Annexe A;

Annexe A	
- Stewart Frost	
- Matricule :	
(1P, 1-8, 1-10, 1-9, 2P, /SI 12	
9596-45-3070)	
	Municipale : 817.99\$
	Scolaire : 192.63\$
	Total : 1010.62\$
<hr/>	
- Stewart Frost et Raymond Veilleux	
- Matricule :	
(2-5, 2-6 /SI 12	
9596-65-3515)	
	Municipale : 60.24\$
	Scolaire : 55.81\$
	Total : 116.05\$

- Stewart Frost et Raymond Veilleux	
- Matricule :	
(2-3 /SI 12	
9596-53-2016)	
	Municipale : 0.71\$
	Scolaire : 4.54\$
	Total : 5.25\$
<hr/>	
- Dany Giroux	
9192-44-1866	
(311P, 323P, 582P / WE)	
1203, route 122	
	Municipale : 819.57\$
	Scolaire : 377.77\$
	Total : 1 197.34\$
<hr/>	
- J.M. Boudreault	
9497-52-4357	
(375-1P / WE)	
2536, 12 ^e rang Wendover	
	Municipale : 773.31\$
	Scolaire : 208.60\$
	Total : 982.21\$
<hr/>	

Considérant que la publication de l'avis dans les journaux par la MRC les 24 et 27 avril 2011;

Considérant la vente pour taxes le jeudi 9 juin 2011 à la salle du conseil de la MRC Drummond

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'envoyer la liste à la MRC Drummond par courrier recommandé ou en main propre avant le 11 mars 2011. Que les paiements après l'envoi devront être faits directement à la MRC Drummond.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 VACANCES 2011;

2011.054

Considérant que l'inspecteur désire prendre une semaine de vacances du 28 mars au 1^{er} avril;

Considérant que la directrice générale désire prendre 3 semaines du 18 juillet au 5 août 2011 et 1 semaine du 22 août au 26 août 2011;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser les vacances tel que demandées et de fermer le bureau les 2 semaines de la construction du 25 juillet au 5 août 2011.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 TAPIS ET PRÉLART À REMPLACER;

2011.055

Considérant que le préart dans les chambres de bain et le tapis dans l'escalier arrière doivent être remplacés;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser un montant d'environ 1 000\$ pour faire changer ces recouvrements.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2011.056

8.4 MOIS DE L'ARBRE;

Considérant qu'il est important, pour sensibiliser nos citoyens à la préservation des arbres, de participer au mois de l'arbre qui se tiendra en mai,

Considérant que dans le cadre de cette activité des arbres sont distribués gratuitement à nos résidents et aux élèves de l'école Notre-Dame,

Considérant que la campagne de sensibilisation a connu un grand succès en 2010,

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de proclamer le mois de mai mois de l'arbre et d'autoriser l'inspecteur à faire les démarches requises à la bonne marche de cette activité.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2011.057

8.5 TRANSPORT ADAPTÉ;

Considérant les demandes pour le transport adapté;

Considérant que la loi oblige la municipalité à offrir le service sur son territoire ;

Considérant que la municipalité peut offrir le service à l'extérieur de son territoire ;

Considérant que depuis 2007 la municipalité accepte un montant maximum de 250\$ pour les déplacements à l'extérieur de son territoire par personne admissible;

Considérant que la démarche doit être refaite chaque année;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Daniel Dufort et résolu de confirmer notre engagement à offrir un service de transport adapté dans le volet souple des modalités d'application du nouveau programme d'aide au transport adapté à compter du 1^{er} janvier 2011.

De confirmer l'engagement de la municipalité à défrayer un montant maximal de 250\$ annuellement (correspondant à 20% du coût). Le coût total étant calculé à 0.40\$ du kilomètre.

Que le Ministère des Transports défraie 75% du coût total;

Que l'utilisateur doit contribuer pour un montant de 5% du montant total estimé.

Que le mode d'organisation retenu est la subvention directe à l'utilisateur.

D'autoriser la directrice générale, Valérie Aubin à faire les demandes et démarches nécessaires auprès du Ministère des Transports du Québec.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.6 CONGRÈS ADMQ;

Ce point est reporté.

8.7 DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN;

Les membres du conseil ne donnent pas suite.

8.8 JOURNÉE D'INFORMATION TECHNIQUE – BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE NICOLET;

2011.058

Considérant la tenue d'une journée le 15 mars 2011 par COPERNIC concernant le bassin versant de la rivière Nicolet;

Considérant le coût d'inscription de 30\$ par personne;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'inscrire le maire monsieur Michel Bourgeois à cette journée. Que les frais de déplacements seront remboursés sur présentation de pièces justificative.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.9 JOURNÉE DE FORMATION DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME (AQU) 30 AVRIL 2011;

Les membres du conseil ne donnent pas suite.

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;

9.1 FACTURES D'INCENDIE AU 31 JANVIER 2011;

2011.059

Considérant les factures incendie reçues en date du 31 janvier 2011;

Total des déboursés	2 678.80\$
Total des recettes	331.24\$
Sous-total (déboursés moins recettes)	2 347.56\$
Partage 50/50	1 173.78\$
Charges mensuelles	218.42\$
Feu paroisse	18.00\$
Vacances	0.72\$
RRQ	0.00\$
RAMQ	0.00\$
CSST	0.00\$
RAQP	0.00\$
Total dû :	1 410.92\$

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter la facture telle que présentée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9.2 CASERNE APPEL D'OFFRE ARCHITECTE;

2011.060

Considérant la recommandation du comité incendie en date du 8 février 2011;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'aller en appel d'offre auprès des firmes d'architectes suivantes : Bilodeau Baril Ass, Demers-Pelletier et Michel Faucher afin de comparer les coûts pour l'agrandissement de la caserne actuel et la construction d'une nouvelle.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

**10 VOIRIE ET URBANISME;
10.1 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL;**

2011.061

Considérant que le Ministère des Transports a versé une compensation de 72 635\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant qu'un vérificateur externe présentera dans un délai signifié pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu et adopté que la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2011.062

10.2 TRAVERSES DES CHEMINS PIPELINE ST-LAURENT;

Considérant que le pipeline St-Laurent passera sur notre territoire;

Considérant que le gouvernement a donné tous les accords nécessaires au Pipeline St-Laurent et que nous ne pouvons lui refuser de passer sur notre territoire;

Considérant la demande de Monsieur Bruno St-Laurent, requérant au nom de la firme Pipeline St-Laurent, qui demande l'autorisation de traverser le rang 10 de Wendover et le chemin du pont Mitchell lors des travaux de construction du pipeline devant traverser notre territoire,

Considérant que ces travaux seront exécutés par «forage» et que conséquemment aucun incon vénient ne devrait être causé à la route,

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Stéphane Dionne et résolu à l'unanimité que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse autorise Pipeline St-Laurent à traverser les chemins identifiés à la demande présentée en janvier dernier, selon les dessins qui accompagnent

la demande. Que si des dommages étaient causés par ces travaux, Pipeline St-Laurent doit assumer les coûts de réparation.

Numéro du plan	Description
PSL-P-16-4-11-5-91-040 rév. 00	Traverse ch. du pont Mitchell
PSL-P-16-4-11-5-91-042 rév. 00	Traverse rang 10 de Wendover

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.3 SOUMISSIONS ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX (PELOUSE);

2011.063

Considérant les résultats des soumissions ouvertes en regard des travaux d'entretien des terrains municipaux et du fauchage sous les glissières de sécurité, soient;

Mario Duquette (T. J. d'eau);	5 126.64\$
Les services d'entretien Quatre-Saisons enr. ;	19 878.88\$
Bernard Simoneau; n'a pas déposé de proposition	
Entretien paysager D.N.; n'a pas déposé de proposition	

Considérant que le plus bas soumissionnaire, Mario Duquette (T.J. d'eau) a fourni tous les documents exigés dans l'avis d'appel d'offres et que sa soumission est conforme.

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de monsieur Mario Duquette (T.J. d'eau) au montant de 5 126.64 dollars pour les saisons 2011, 2012 et 2013 pour exécuter les travaux d'entretien des pelouses de l'hôtel de ville et de la halte-vélo ainsi que le fauchage sous les glissières de sécurité

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS;

11.1 BIBLIOTHÈQUE;

11.2 RENCONTRE LOISIRS;

Une rencontre aura lieu.

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA;**15.1 REPAS DES FÊTES;**

Ce point est reporté.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

Il est proposé par Stéphane Dionne de levée l'assemblée à 21h50.

2011.064

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière